L'équipe d'accompagnement

- Un directeur de pôle
- Un directeur adjoint
- Un chef de service
- Une psychologue
- Une équipe socioéducative composée d'aides médicopsychologiques, de moniteurs-éducateurs et d'éducateurs spécialisés
- De surveillants de nuit
- Des services généraux et administratifs

Conditions d'admission

- Être âgé de 20 ans et plus
- Être bénéficiaire d'une orientation en foyer d'hébergement et d'une orientation en ESAT de la CDAPH

Contact

32 rue Frédéric Plomb 51200 EPERNAY Tél.: 03 26 59 38 71

Mail:

accueil.residencehorticulture@ pbchampagne.org sava.epernay@pbchampagne.org

Pôle Habitat et Intégration dans la Cité

FH L'HORTICULTURE -SAVA ÉPERNAY

Présentation

La résidence de l'Horticulture a été créée le 2 mars 1979 et comprend 34 places d'hébergement permanent, plus 1 place d'accueil temporaire. Son rôle est d'accueillir des personnes adultes en situation de handicap orientées vers le milieu du travail adapté. Les résidents exercent en journée à temps plein ou temps partiel, leur activité professionnelle en ESAT.

Un service spécifique a été pensé pour mieux répondre aux besoins des travailleurs. Il s'agit du Service d'Accompagnement à la Vie Active (SAVA). Ce service sert de passerelle entre le Foyer d'Hébergement et l'habitat en milieu ordinaire.

Les locaux

Le Foyer d'hébergement dispose d'un pavillon collectif pour 14 personnes, ainsi que 2 pavillons prévus pour 5 personnes qui partagent un espace salon et cuisine. Les pavillons sont concomitants au Foyer d'hébergement

Le SAVA comprend 5 lieux de vie semi-collectifs situés dans Épernay et pouvant accueillir jusqu'à 16 personnes. Il a vocation à servir de tremplin aux personnes qui souhaitent expérimenter une vie en colocation ou une vie seule, hors les murs.





PROJET D'ETABLISSEMENT

MISSIONS ET ACTIVITÉS

- Offrir une structure collective et sécurisée d'hébergement, permettant la mise en oeuvre de prestations adaptées aux besoins évolutifs des personnes accueillies, en fonction des effets de leurs handicaps.
- Envisager une émancipation progressive de la personne accueillie en lien avec son projet de vie, dans le but d'accéder à une vie plus autonome.
- Proposer différents types d'habitat (collectif, semi-collectif ou foyer d'hébergement externalisé) permettant de répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes accompagnées.

- Favoriser la participation citoyenne des usagers et la socialisation par divers supports d'activités et de loisirs.
- Répondre aux besoins spécifiques de l'avancée en âge et du vieillissement de la population.

Des activités de loisirs, d'apprentissages ou de socialisation sont proposées :

- Des activités sportives et de détente : gymnastique douce, piscine, Snoezelen, médiation animale...
- Des activités de loisirs : sortie bowling, concert, discothèque.
- Des actions de prévention et de socialisation : groupe de parole, ateliers de prévention santé...